

qu'il avait vu, dit, fait et connu, et enfin le plus grand des maux de l'ignorance, le mépris des choses qu'elle ignore. Ce n'est point là le désespoir subit qui s'arrache les cheveux et se roule à terre, mais c'est là ce que j'appelle le plus vrai, le plus désespéré et le plus affreux désespoir.

Or telle était la vie du Comte depuis quelque temps, et telles les réflexions dont il avait tous les matins à se repaître en ouvrant les yeux, quand par hasard il les avait fermés.

Mais, ce jour dont je parle, s'arrachant tout à coup à ses noires idées, il suspendit sa main décharnée au cordon de sa sonnette.

—Georges!

—M. le Comte....

—Mes pistolets!

Le valet leva les yeux sur son maître.

—Mes pistolets!

—Mais M. le Comte....

—Obéis,

—Pourrais-je savoir...

—Tu abuses de mon état, misérable...

Le Comte fit le geste d'appeler son monde.

—Ah Monsieur!...

Soit bon naturel, soit politique de valet, le domestique se mit à pleurer.

—Fais donc ce que je te dis!

Le valet sortit et rapporta une boîte de pistolets qui, par sa richesse et l'usage qu'on en semblait vouloir faire, rappelait ces tours pavées de pierres précieuses, ces perles empoisonnées, ces lames d'or fin, et ces divers genres de mort recherchés que s'était préparés Héliogabale, qui n'estoit qu'un veau, comme dit Montaigne.

Le serviteur, en déposant cette boîte sur le guéridon qui était près du lit, observa le visage de son maître.

M. le Comte n'était ni plus pâle, ni plus défiguré qu'à l'ordinaire, il paraissait surtout parfaitement calme.

Il se moucha, cracha, et lui dit :

—Habille-moi.

Il s'habilla comme à l'ordinaire, et même mieux qu'à l'ordinaire. Il repoussa la robe de chambre et prit un habit.

—C'est bien, va-t-en!

Quand il se vit seul, le Comte ouvrit la boîte et en tira des armes du plus grand prix. Il les examina, les fit jouer, et, découvrant un des compartiments de la boîte, il poussa je ne sais quelle imprécation.

—Georges!

—M. le Comte...

—Tu as pris mes balles?

—M. le Comte....

—Donne-moi des balles et de la poudre.... sinon je te jure que la première qui me tombe sous la main sera pour toi.

Le valet rapporta en diligence les munitions qu'il venait d'ôter de la boîte. Son maître l'accompagna jusqu'à la porte, qu'il ferma sur lui-même, après quoi il chargea dûment les pistolets, accrocha un petit miroir à l'espagnole, d'une fenêtre, prit une arme de chaque main et s'alla mettre en face de son miroir....

Suite et fin au prochain numéro.

DECES.

En cette ville le 14 de janvier dernier, Mme. Catherine Baron épouse de M. Pierre Lemaire St. Germain, âgée de 69 ans.

En cette ville, le 11 du courant, M. Pierre Lemaire St. Germain âgé de 74 ans.

Ces respectables personnes laissent pour les regretter un grand cercle de parens et d'amis qui n'oublieront jamais les vertus qui les distinguèrent pendant la durée de leurs jours en ce bas monde.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

ET

L'HON M. VIGER,

A vendre à la librairie du soussigné.

Prix, 30 Sous.

C. P. LEPROHON.

B A Z A R.

L'ASSOCIATION DES DAMES DE LA CHARITÉ DU VILLAGE DE LAPRAIRIE, se propose de tenir, le 19 du courant, au Couvent des Sœurs, un Bazar dont les produits doivent être employés au soulagement des pauvres. Elles espèrent que les personnes bienfaitantes, dans cette occasion comme dans toutes les autres où elles ont eu occasion de faire appel à leur charité, s'empresseront de se dévouer d'un peu de leur superflu en faveur de pauvres souffrants et dénués de tout.

Le Bazar s'ouvrira vers 1 heure de l'après-midi, dans la maison du Couvent.

15 février.

A D O U B.

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste-Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

AUSSI

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke, Coteau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'ÉVÊQUE.

M. FRANÇOIS OUELLET, en-devant chargé de collecter les arrérages pour rentes de bancs à la Cathédrale de cette ville, n'est plus maintenant autorisé à le faire. Il faudra désormais s'adresser à l'ÉVÊQUE.

A V I S P U B L I C.

ISIDORE GAUTHIER, âgé d'environ dix-sept ans, est parti de chez ses parens, à Deschambault, en l'année 1841. Depuis cette époque ils n'en ont eu aucune nouvelle. Aucune personne qui pourrait donner des renseignements sur son compte, rendrait service en adressant une lettre à

NICOLAS GAUTHIER,

Deschambault, district de Québec.

Québec, 29 janvier 1844.

Les papiers publiés dans le Bas-Canada, dans l'une et l'autre, voudraient-ils publier l'avertissement ci-dessus pendant quelque temps?

A V E N D R E.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

NOUVELLE ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE

L'ABONNEMENT

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Établie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix : 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 1s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 4s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 6d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PROPRIÉTAIRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PROPRIÉTAIRE.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.